



INTERCO ACTUS

EUROPE - INTERNATIONALE

VISIOCONFÉRENCE EXTRAORDINAIRE : SOLIDARITÉ SYNDICALE AVEC LES UKRAINIENS !

Montée en urgence en 48h par la Fédération syndicale européenne des services publics (FSESP/EPSU), une visioconférence a rassemblé ce mercredi 2 mars, plus de 250 responsables syndicaux des services publics autour de leurs homologues ukrainiens. En présence de participants de toute l'Europe, de représentants d'autres continents et de l'Internationale des services publics (ISP/PSI), cette réunion a permis d'écouter et de soutenir nos collègues ukrainiens mais aussi d'échanger sur le soutien concret à leur apporter.

SOMMAIRE

- 1 EUROPE - INTERNATIONALE**
Visioconférence extraordinaire : solidarité syndicale avec les Ukrainiens !
- 5 ACTU REVENDICATIVE**
 - Conférence des métiers
 - Conseil national confédéral du 14 au 16 février
- 8 EN BREF**
- 9 EUROPE - INTERNATIONALE**
Conseil national confédéral du 14 au 16 février
- 11 VIE DES SYNDICATS**
Congrès d'Interco 60
- 12 LE SAVIEZ-VOUS ?**
- 12 VIE DE LA FÉDÉ**
Deux nouveaux sourires à la fédé
- 13 *Le fil orange des élections***
#VotezCFDT : stratégie digitale, une aide à la victoire !



Introduite par **Jan Willem Goudriaan**, le secrétaire général de la FSESP, cette réunion a d'abord permis d'écouter les témoignages des syndicalistes ukrainiens, mais aussi roumains et moldaves concernés au premier chef par l'accueil des réfugiés.

Yurii Pizhuk, président d'un syndicat ukrainien du secteur des administrations d'État affilié à la FSESP/ISP, prévient d'emblée que ses propos vont être terribles : « Des atrocités se commettent, des enfants meurent, le ciel est zébré d'éclairs de feu, nos maisons sont détruites ». « Nous avons dans l'âme toute la colère du monde ». « Nous continuerons à nous battre, notre terre est sacrée, nous en défendrons chaque cm² ». « Comment imaginer que des choses

pareilles se produisent au 21^e siècle ? ». « Mes mains sont moites, mais je ne les lave pas car elles ont servi à essuyer les pleurs de mes enfants et je ne veux pas les laver ». « On se terre dans les caves, les sirènes retentissent, on n'arrive pas à dormir ». Mais « Nous sommes unis et nous vaincrons ». « Nous avons respiré l'odeur de la liberté depuis 30 ans et nous ne baisserons pas les bras ». « Nous ne perdrons pas ». « Vos témoignages de solidarité nous font du bien, comme un thé quand on est frigorifié, merci ».

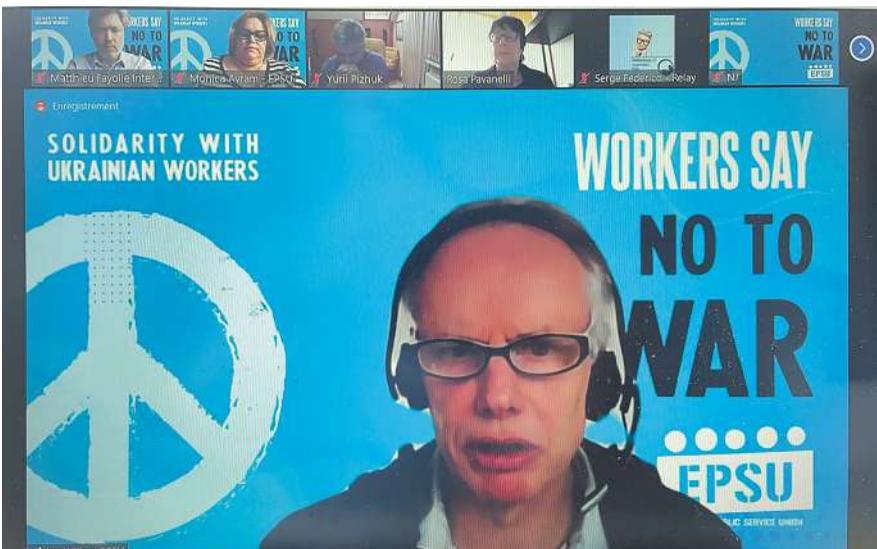
Yurii est très ému. Alors qu'il parle, une alarme retentit en toile de fond laissant présager un possible bombardement. Mais il continue car il tient à nous décrire la situation sur le plan militaire :

« Le nombre de morts n'est pas quantifiable ». « Plusieurs dizaines d'avions, de chars, des unités anti-missiles, plusieurs centaines de camions et d'autres matériels ont été détruits ». « La télévision a été attaquée hier ». « Les villes importantes sont attaquées » ; il cite Kharkiv. Il appelle également à la solidarité du peuple russe.

Le signal visio de Yurii est faible, et des coupures surviennent...

Vasyl Shylov, un autre syndicaliste ukrainien enchaîne. Vasyl a participé à une réunion spéciale de la Confédération européenne des syndicats (CES) la veille. Il indique : « La "dénazification" argument porté par Poutine pour justifier l'agression, personne ne comprend ici ce que cela signifie ». « Les élites russes tentent depuis plusieurs années de récupérer l'espace qu'occupait l'Union soviétique et elles prônent l'annexion de l'Ukraine ». Les syndicats ukrainiens ont signé une résolution commune : ils souhaitent que soit soutenue la demande d'adhésion à l'UE même s'ils comprennent que cela ne pourra se faire très rapidement. Ils appellent à la solidarité syndicale mondiale y compris en Russie. Ils réclament des couloirs humanitaires pour pouvoir évacuer les civils menacés.

Victoria (nom de famille non communiqué), une syndicaliste ukrainienne dans le secteur de la santé prend ensuite la parole, tout en pleurant. Elle indique que « La seule chaîne restante en Ukraine annonce des bombardements possibles sur Kiev ». Elle se trouve dans un petit village mais près d'une base aérienne et elle entend les bombardements. Victoria ajoute que « Tous les syndiqués sont mobilisés pour fournir de l'aide à la population, et comme tous les citoyens, ils contribuent à l'armée ». Elle aussi signale de nombreuses destructions : « Des écoles sont détruites, des hôpitaux amochés, mais chacun continue à travailler sans se plaindre ». « Beaucoup de femmes et d'enfants sont restés et sont donc menacés ». « Des enfants à qui l'on avait dit que la guerre entre l'Ukraine et la



Jan Willem Goudriaan, secrétaire général d'EPSU / FSESP



Yurii Pizhuk, président d'un syndicat ukrainien des services publics de l'État

Russie c'était fini pour toujours ». Victoria indique que « *Jamais elle n'aurait pensé vivre de telles choses* », qui pour elle « *n'existaient que dans les films* ». Il y a une semaine, elle discutait de questions budgétaires avec le ministre, mais c'est si loin maintenant. « *Je suis confiante dans les forces armées et aériennes du pays* » mais elle décrit aussi « *Des citoyens qui, à mains presque nues, tentent d'arrêter les convois russes sur les routes* ».

Valery Matov, un syndicaliste ukrainien dans le secteur de l'énergie, prend ensuite la parole. Il ne peut nous souhaiter le bonjour car il est certain que la journée va être mauvaise. Il entend aussi des explosions au loin. Le soir, il se cache dans la cave.

Valery travaille dans le nucléaire et nous indique avec inquiétude que « *La sécurité n'est plus assurée sur certains sites nucléaires* » en raison de problèmes de maintenance. « *Tchernobyl est déjà entre les mains des Russes. Les salariés continuent d'y travailler sous contrôle russe, même s'ils n'ont pas grand-chose à manger* ». Malgré cela « *Le niveau*

de radiation augmente tous les jours ». « *Un site de stockage de matériaux nucléaires a aussi été bombardé* ». Valery témoigne que « *Les soldats russes sont jeunes, ils ont faim ou sont saouls et sont prêts à tout vendre pour se procurer nourriture et alcool. Ils ne savent pas trop ce qu'ils font là* ».

Mihail Lascu, un syndicaliste moldave du ministère de l'Intérieur (arborant son uniforme de capitaine qui date de la guerre dont le cessez-le-feu a été proclamé en 1992), propose son aide aux OS ukrainiennes et rappelle sa solidarité. Il indique « *Vous les Ukrainiens avez plus d'armes que nous n'en n'avions quand nous étions opposés aux Russes* » (Transnistrie en 1992) et prévient que la menace pèse sur la Moldavie également. « *Nous sommes Européens. Il faut vraiment arrêter l'ennemi* ».

Son petit pays a déjà accueilli 70 000 réfugiés en une semaine. Il conclut : « *Soyez assurés de notre soutien, si vous avez des besoins, contactez moi* ».

Vasyl Shylov indique qu'il a été effectivement informé par les syndicalistes mol-

daves que le pays accepte les réfugiés. Des collègues roumains et de pays Baltes indiquent également s'organiser pour recevoir les réfugiés. Des syndicats coordonnent des collectes de vêtements pour les envoyer en Ukraine et faire des dons. De nombreux intervenants appellent à « *Se sentir des frères européens et à tous se battre ensemble* » car selon eux, l'Ukraine n'est qu'une étape pour Poutine et la Russie menacera ensuite les pays Baltes.

Les syndicalistes ukrainiens demandent un soutien pour obtenir :

- une aide militaire ;
- l'interdiction des vols aériens au-dessus de l'Ukraine ;
- la création de couloirs d'évacuation humanitaire ;
- une aide aux réfugiés ;
- une aide directe aux populations en Ukraine ;
- relayer les messages venant d'Ukraine.

Ivanna (nom de famille non communiqué), d'une organisation de jeunes syndi-



Plus de 250 responsables syndicaux étaient connectés

calistes ukrainiens, insiste sur les aides qui permettent de sauver des vies, de mettre à l'abri les enfants. Elle indique que son organisation filme pour montrer les réalités aux jeunes du monde entier. À Kharkiv par exemple où les bombardements sont nombreux, ils font des vidéos. Il faut l'aider à les diffuser sur YouTube et les réseaux sociaux. La peur de mourir est partout chez les jeunes (elle reçoit des messages libellés ainsi : « Si d'ici 24h vous n'avez plus de mes nouvelles c'est que je serai mort ! »).

Elle compare l'agression à la peste. Ivana a une amie russe à Saint-Petersbourg qui lui a indiqué que dans les médias on ne parle pas des morts. Juste des dégâts matériels et du fait que l'offensive progresse. Elle sait qu'il y a des syndicats russes qui ont des accointances avec le pouvoir, mais pas tous, et elle précise que c'est la même chose pour le peuple russe.

Liz Snape, du grand syndicat UNISON en Angleterre, **Rosa Pavanelli et Jan Willem Goudriaan**, les secrétaires généraux de l'ISP et de la FSESP, soutiennent qu'il faut maintenant s'organiser pour agir. Liz mentionne que son syndicat appelle tous les fonctionnaires à participer à la solidarité en accueillant des réfugiés ou en faisant un don. UNISSON a fait un don au fonds de solidarité de la CES (voir ci-dessous). La collecte et la distribution s'organisent. Rosa Pavanelli affirme que les services publics sont des cibles importantes fréquemment attaquées au mépris des conventions internationales. L'ISP portera toutes les violations dont elle aura connaissance devant l'ONU et usera de tous les outils de communication pour faire savoir ce qui se passe. Le service communication de l'ISP va participer à cette diffusion.

Jan Willem Goudriaan rappelle la tenue, la veille, d'un comité exécutif de la Confédération européenne des syndicats en présence de syndicalistes directement concernés (dont des Géorgiens et des Moldaves). La CES a lancé un appel à la création d'un couloir humanitaire. L'interdiction du survol de l'Ukraine sera prochainement discutée à la CES ainsi que les

demandes des OS ukrainiennes de boycott des produits et services russes. Pour les dons financiers, on peut utiliser le canal de la CES qui va y contribuer elle-même à hauteur de 500 000 €. Il indique aussi la création d'une cellule ad hoc au niveau de la CES pour « pulser » la communication.

Yurii remercie chacun et va réfléchir aux canaux pour toucher l'aide car il faut faire attention au système bancaire ukrainien qui est fragile ; il ne faudrait pas que l'aide soit bloquée. Il faut réfléchir au traçage de l'utilisation de l'aide ensuite.

Yurii souligne à nouveau l'importance pour les Ukrainiens que la pression soit mise sur les Gouvernements pour une interdiction de vol sur leur pays, pour aider à l'adhésion de l'Ukraine à l'UE, pour dif-



fuser les informations concrètes et faire savoir ce qui se passe...

Il conclut ses propos en invitant chacun à visiter Kiev après la victoire ! ●

Matthieu Fayolle

Secrétaire fédéral

Philippe Berhault

Chargé de mission Europe à l'UFFA



En amont de cette rencontre une déclaration commune FSESP/ISP a été adoptée le 24 février. Elle soutient l'appel des syndicats ukrainiens et du secrétaire général de l'ONU à demander à la Russie de cesser immédiatement l'attaque et de ramener l'armée russe en Russie.

La FSESP et l'ISP condamnent l'attaque de la Russie contre l'Ukraine - PSI - The global union federation of workers in public services :

▶ <https://bit.ly/3MmO118>

La FSESP et l'ISP appellent les syndicats à contribuer à un fonds commun de solidarité. Les dons seront utilisés pour soutenir les travailleurs et les membres des syndicats qui fuient leur pays (abri, nourriture, fournitures, transport...). Vous trouverez plus d'informations ici :

▶ <https://twitter.com/EPStUnions/status/1498668331712270343>

La CES dans une déclaration du 25 février appelle à cesser la guerre et crée un système de collectes de fonds pour la solidarité :

▶ <https://www.etuc.org/en/pressrelease/ukraine-putins-war-must-stop>

La CES crée également un système de collecte de fonds pour la solidarité :

▶ <https://petitions.ituc-csi.org/support-ukraine>

La confédération CFTD s'est également exprimée :

Communiqué de presse du 25 février :

▶ https://cfdt.fr/portail/presse/ukraine-tout-mettre-en-oeuvre-pour-arreter-la-guerre-srv2_1219578

SH du 3 mars :

▶ <https://www.syndicalismehebdos.fr/article/la-cfdt-est-solidaire-des-ukrainiens>

Appel aux dons de l'ISP :

▶ <https://publicservices.international/resources/news/appeal--dons-pour-les-travailleuses-dukraie?id=12700&lang=fr>

CONFÉRENCE DES MÉTIERS, VOTRE PARTICIPATION A PORTÉ !

La conférence des métiers s'est tenue le 18 février dernier à l'initiative du Premier ministre, Jean Castex.

La fédération Interco CFDT y était représentée par Marie Mennella, secrétaire nationale, en charge du secteur social et médico-social.

Cette conférence s'inscrivait dans la continuité des mesures portées par différents travaux découlant du « Ségur de la santé » et de la « mission Laforcade ». Les objectifs identifiés étaient de poser des perspectives, lesquelles sont nécessaires aux professions sociales et médico-sociales

Le rapport dit « Piveteau » (du nom du conseiller d'État) est venu compléter et élargir la démarche sur le besoin de valorisation de ces métiers.

Cette demi-journée a également permis de faire entendre la voix de l'Assemblée des départements de France sur la spécificité de ces acteurs. Il a été rappelé le taux de vacance, important en raison de l'absence d'attractivité, le risque de « déserts sociaux » et le profond sentiment d'injustice ressenti par les salariés du secteur soit « les oubliés du Ségur ».

La mobilisation que nous avons engagée, avec votre forte participation, par l'envoi des cartes-pétition a largement contribué à la mise en place de ladite conférence, laquelle avait déjà été reportée. Vos participations, vos actions ont porté !

Au niveau national, Interco CFDT n'a eu de cesse de rappeler l'état de sinistrose dans lequel se trouve ce secteur spécifique dans les instances et les groupes de travail ad hoc.

Les conditions de travaux dégradées, les nombreuses vacances de postes, les difficultés à recruter, la pénibilité des métiers, la complexité de l'environnement, l'accroissement du travail administratif, le glissement des tâches professionnelles,

la perte de sens de l'activité, le déni de reconnaissance, l'absence de valorisation digne pour ces personnels très majoritairement féminins du secteur social et médico-social sont autant de points qui ont été imposés par Interco CFDT.

La réalité de ce constat traverse l'ensemble des métiers concernés, tant pour les personnel·les de l'administration territoriale que pour celles et ceux de l'État.

Ce 18 février 2022, n'est que le début d'un processus devant permettre d'aller sur la voie du « pouvoir d'agir » pour les personnes accompagnées, mais aussi pour les agents de ces filières. À cet effet, nous nous félicitons de voir nos revendications reprises.

Dans ce champ, nous trouvons le renforcement des habilités professionnelles (rénovation de l'architecture des diplômes), l'ouverture à des qualifications complémentaires pouvant avancer vers une ou plusieurs autres pratiques et spécialisations, l'évolution des grilles indiciaires lesquelles sont vétustes et doivent faire l'objet d'une revalorisation, de même que la transformation des organisations et conditions de travail.

Pour ces OUBLIÉ·ES, pour ces INVISIBLES, pour ces IMPERCEPTIBLES, la CFDT œuvre auprès du Gouvernement pour obtenir et clarifier les transpositions du Ségur dans nos fonctions publiques, FPE et FPT.

Officiellement, le Premier ministre a annoncé des revalorisations « à venir » et a cité plusieurs métiers qui seront concernés par le complément de traitement indiciaire (CTI) :

- Les médecins coordinateurs travaillant dans les EHPADs,
- les aides à domicile exerçant dans des CCAS et des CIAS,

- les sage-femmes et les médecins de la PMI,
- les professionnel·les des structures de prévention, de dépistage ou d'accompagnement des personnes en grande difficulté sociale.

Ces revalorisations pourraient prendre effet le 1^{er} avril 2022 avec une mise en application en juin.

Ces avancées ne sont pas négligeables et nous nous en félicitons. Elles concrétisent le long travail que nous avons conduit. Celui-ci ne s'arrête pas là.

Nous restons vigilants et attentifs, car il ne s'agit que d'une étape.

Certaines questions resteront à éclaircir :

- Quels sont les autres agents concernés ?
- Quelles mises en œuvre pour les agents du bloc communal qui sont particulièrement impactés ?
- Quel délai pour que cela se traduise directement sur la fiche de paie des agents ?
- Quelle temporalité pour l'application des conventionnements, des décrets ?

La CFDT reste engagée dans les démarches de négociations.

La CFDT s'attachera davantage aux accords signés qu'à la parole médiatique du Gouvernement.

Interco CFDT continuera à faire progresser les conditions de rémunération et de travail pour toutes les professions concernées du secteur social et médico-social. ●

Marie Mennella
Secrétaire nationale
Jacqueline Fiorentino
Secrétaire fédérale

CONSEIL NATIONAL CONFÉDÉRAL DU 14 AU 16 FÉVRIER

Temps de travail, temps au travail : deux enjeux inséparables au cœur du présent.

Frédéric Worms¹ et Hélène L'Heuillet², auteurs de la note thématique³ issue des travaux du comité CFDT/fondation Jean Jaurès sur le temps de travail, répondent en alternance avec Catherine Pinchaut, secrétaire nationale, aux questions posées par Frédéric Sève, secrétaire national. Cette table ronde s'est poursuivie par des échanges avec l'auditoire, sous forme de questions/réponses.

Pourquoi avez-vous accepté de débattre sur ce thème du temps, entre un scientifique, une psychanalyste et une syndicaliste ?

Hélène L'Heuillet (HH)

L'intérêt qu'un syndicat se préoccupe du thème du temps, le fait que cette réflexion sur la société fatiguée raisonne dans le débat public, est passionnant. Mon travail n'est pas que théorique. Il a pour vocation d'influer et j'espère que via votre canal,

il puisse avoir un écho dans le monde du travail.

Frédéric Worms (FW)

Nous sommes tous fragilisés en ce moment et le social est lui aussi fragilisé dans sa pratique, mais aussi dans la connaissance. Nous avons besoin des uns et des autres car l'action sociale est dans un angle mort. En combinant nos apports respectifs, ceux de la science conjointement avec les expériences vécues, cela nous permet de devenir une force pour la reconnaissance des enjeux. Derrière les chiffres et les statistiques, existe une réalité.

Catherine Pinchaut (CP)

Nous avons tous intérêt à croiser nos expériences. Faire appel à des professionnels et des intellectuels apporte différentes visions. Cela nous permet de sortir du cadre, de nous décaler pour finalement nous enrichir.

Comment expliquez-vous ce constat d'un rapport au temps qui fait souffrir au travail ?

HH

Il faut dépasser l'approche comptable et ne pas considérer uniquement l'aspect quantitatif. L'accélération gagne tous les domaines et l'allongement du temps de travail ne permettrait pas de la supprimer ni d'en corriger les conséquences. Le temps passé au travail est devenu un problème : les gens demandent d'avoir le temps d'effectuer correctement leur travail. C'est une nouvelle forme de fatigue dont on n'arrive pas à se reposer. Le sentiment du travail terminé est devenu un luxe. Désormais on a le sentiment de ne jamais finir ses tâches et on ne peut plus couper.

FW

Dans chaque activité humaine, si on prend conscience du temps, c'est qu'il y a un pro-



De gauche à droite : Catherine Pinchaut, Frédéric Worms et Hélène L'Heuillet

blème. Le « moins pire » est l'ennui et l'extrême est la peur de la mort, de la précarité. On a tous le sentiment qu'une activité heureuse oublie le temps. Jusqu'à présent, la dimension de l'expérience du temps au travail n'a pas été prise en compte. Le temps de la vie dans le travail s'exprime par une souffrance temporelle. On a toujours conscience du temps qui nous court après. Le contrôle du travail vient de l'idée implicite que l'être humain est paresseux par nature. Si on prend comme exemple le télétravail, comme on ne peut plus contrôler de l'extérieur le temps de travail, un soupçon subsiste. Or il est nécessaire de refaire confiance aux gens au travail. Nous pensons que l'être aspire à travailler en confiance. Il faut retrouver un critère de justice dans l'expérience subjective du temps au travail.

CP

L'expérience collective de la pandémie a chamboulé notre rapport au temps et au travail. La société a commencé à voir les travailleurs invisibles qui continuaient d'effectuer leurs missions pendant les confinements, ceux et celles pour qui la notion du temps ne s'est jamais arrêtée. Cette crise sanitaire a mis en avant la nécessité de concilier les différents temps : temps de vie, temps de travail, temps au travail. Tout le contenu du travail est à prendre en compte : l'environnement où on exerce et dans quelles conditions, le sens de son travail, les relations avec ses collègues et ses managers, son autonomie... Il s'agit de dignité et de fierté du travail. Il est nécessaire de pouvoir agir sur l'organisation de son travail. La CFDT différencie l'entreprise libérée, où le travailleur exerce en totale autonomie sans manager, de l'entreprise délibérée, où la délibération sur le travail passe par le dialogue social.

Que pensez-vous du pouvoir de l'urgence temporelle ?

HH

Même dans une entreprise avec un encadrement en mode horizontal, il y a forcément une autorité. Aujourd'hui c'est le « maître de l'horloge » qui a l'autorité sur les échéances et qui en profite pour demander



l'urgence. Cela ajoute une souffrance et si la personne tombe malade, on lui reproche de s'être mis la pression toute seule.

FW

Il existe des urgences réelles comme certaines interventions médicales. Dans le monde du travail, il est nécessaire de définir les urgences et de les prioriser. Ainsi cadré, le temps est oublié. La véritable urgence est de hiérarchiser notre temps pour lui donner un sens. La seule manière de répondre à la plainte est la parole, qui doit être suivie d'effet et non pas une prise de parole libre, mais vaine. Le temps de parole inclut la controverse, c'est à dire admet la reconnaissance de la subjectivité.

CP

Pour sortir de l'étalement du temps, la CFDT a proposé une banque des temps, dès 2018, lors du congrès de Rennes. Cette banque de temps a pour objectif de mieux équilibrer ses temps de vie, de redevenir le maître de son horloge. Les enquêtes « Parlons travail » et « Parlons retraite » initiées par la CFDT ont fait ressortir que les travailleurs aiment leur travail, qu'ils en sont fiers. En même temps, ils aspirent à avoir du temps tout au long de la vie et pas seulement après leur vie active. Un compte épargne temps universel permettrait de choisir son temps de travail en fonction de ses moments de vie, d'articuler ses temps pour des projets per-

sonnels. Le droit à l'oisiveté, qui n'est pas la paresse, doit être réaffirmé. Aujourd'hui, le temps est une inégalité de plus. Les cadences, les contraintes, le travail de nuit renforcent même l'inégalité face à la maîtrise de son temps au travail.

FW

Il est important de se représenter sa vie dans son ensemble. Cette absence d'histoire, de savoir où on en est, où on va, constitue la toile de fond de la fatigue sociale. Reconstruire son temps personnel va donner un sens au monde. C'est un projet politique collectif en réponse au spectre de la catastrophe écologique qui a remplacé la révolution comme horizon.

HH

Le travail c'est la vie : pas de séparation entre son travail et sa vie. Considérés comme des objets, nos corps gênent dans le travail car le corps a des besoins et il se fatigue. Nous ne sommes pas des machines même s'il existe une tendance pour parler de son cerveau comme d'un logiciel. En s'opposant à cette conception de l'homme-machine, la subjectivité est subversive.

CP

La banque du temps se conçoit dans un collectif et non au niveau individuel. Elle n'est pas de l'ordre du privé.

DERNIÈRE LIGNE DROITE POUR LE 50^E CONGRÈS CONFÉDÉRAL À LYON, DU 13 AU 17 JUIN PROCHAIN

Il est rappelé que les syndicats qui souhaitent déposer des amendements aux projets de la résolution générale et de la résolution CNAS doivent le faire **avant le 18 mars prochain**.

Vous pouvez déposer vos amendements en ligne sur le module :

► <https://congreslyon.cfdt.fr>

Les inscriptions des délégués et les demandes de regroupement doivent, elles, être enregistrées **au plus tard le 21 avril 2022**, tout comme la désignation des porteurs de mandats.



DERNIÈRES PLACES À SAISIR ! NE TARDEZ PAS

Vous avez jusqu'au **12 mars** pour vous inscrire à la formation des responsables syndicalisation.

Cette formation pour 12 stagiaires se tiendra à Paris en deux sessions, du 12 au 14 avril et du 21 au 22 juin. Vous y apprendrez comment vous approprier les outils de syndicalisation, comment travailler en réseau et en mode projet et comment développer la culture et les pratiques syndicalisation des militants...

Allez vite chercher le formulaire d'inscription sur Interconnectés dans l'espace Formation syndicale EC¹.



¹ Espace Formation syndicale EC sur Interconnectés :

► <https://bit.ly/3hwqxU0>

Pourquoi les employeurs ne comprennent-ils pas que de bonnes conditions de travail rendent les travailleurs plus performants ?

HH

Nous ne sommes plus à l'époque où on pouvait affirmer qu'un travailleur heureux est un travailleur performant. Le capitalisme financier est un capitalisme redevenu sauvage comme celui du 19^e siècle : il faut réduire les coûts. Or on n'est pas en faillite, c'est pour augmenter le rendement au bénéfice des actionnaires que l'on intensifie les rythmes. La croissance est destructrice de nos conditions de vie. La fixation d'objectif est la porte ouverte au tyran intérieur. De plus, le numérique a divisé les tâches et beaucoup de gens ne savent plus définir leur travail, en quoi il consiste.

FW

On vit sous tension : il faut vivre, donc il faut produire, et cela écrase toujours la subjectivité. La pression subie fait que le travail est pris comme une contrainte extérieure et non vécu comme une expérience. Le confinement a prouvé que l'être humain a besoin non seulement d'espace privé, mais aussi d'espace public. La politique de l'espace et celle du temps sont indissociables.

CP

Il existe un lien positif entre de bonnes conditions de travail et la performance du travailleur, tout comme entre la performance dans l'entreprise et l'existence d'un dialogue social. C'est pour cela que le syndicalisme existe.

Comment évoluera le temps de travail ?

HH

Parler prend du temps et on a tendance à compresser le temps de parole. Prendre le temps et parler est important. On perd sa vie si on perd le sens du temps. Pour éviter cette déshumanisation, on doit créer de nouvelles protections pour préserver

la perte de temps par rapport au temps comptable. Il faudrait garantir la plainte subjective.

FW

Le subjectif est à objectiver. Aucun travail n'est à une seule dimension. Dans le terme « temps de travail », le mot temps est à mettre au pluriel car y cohabitent le temps de production, le temps de parole, le temps de déjeuner... Le projet de la banque du temps est d'articuler tous ces temps car ils sont tous légitimes. Si on reprend l'exemple du temps de parole, celui-ci permet de prendre le temps de recul. Ces temps libres sont à instituer pour qu'ils existent.

CP

Le temps de travail est souvent le maître de l'individu. La proposition de la banque des temps se coordonne avec la solidarité.

FW

En télétravail, on compte en jour et non plus en heure. Cette nouvelle notion de calcul du temps demande à être étudiée, en effectuant une enquête scientifique. Pour entamer une réflexion sur ces objets qui émergent, nous avons besoin des sciences sociales.

[**Mise en garde** : ce texte est issu de prise de notes. Bien que rédigé sous forme de dialogue, il n'a pas été relu par les protagonistes. Même si le sens général est préservé, il ne constitue pas la retranscription exacte de leurs propos.] ●

Franck Bourgi
Secrétaire fédéral

Pour aller plus loin :
Une société fatiguée, essai rédigé par un comité d'experts CFDT/fondation Jean-Jaurès, à télécharger sur le site [cfdt.fr](https://bit.ly/3JZcN00) :

► <https://bit.ly/3JZcN00>



¹ Frédéric Worms est professeur de philosophie contemporaine à l'École normale supérieure et directeur du Centre international d'étude de la philosophie française contemporaine.

² Hélène L'Heuillet est maîtresse de conférences HDR en philosophie à Sorbonne Université et psychanalyste.

³ Télécharger la note thématique sur le site de la fondation Jaurès : ► <https://bit.ly/3vmQuqM>

CONSEIL NATIONAL CONFÉDÉRAL DU 14 AU 16 FÉVRIER

Échanges sur la présidence française du conseil de l'Union européenne entre le secrétaire d'État chargé des affaires européennes, Christian Beaune, et Laurent Berger.

Pour cette table ronde animée par Yvan Ricordeau, secrétaire national, Clément Beaune est intervenu en visioconférence depuis Strasbourg. Laurent Berger s'est exprimé via sa double casquette de secrétaire général de la CFDT et de président de la confédération européenne des syndicats (CES). Un débat avec la salle a terminé la séquence.

La première question porte sur les priorités, la France ayant pris cette présidence le 1^{er} janvier 2022. Clément Beaune revient sur les événements récents concernant l'Europe comme le Brexit. Cet événement avait initié une stratégie de sortie, qui n'est plus d'actualité depuis la crise sanitaire. En réponse aux conséquences sociales et économiques de cette pandémie, le modèle européen a mieux protégé les entreprises et les travailleurs que dans d'autres parties du monde. « *On a redécouvert cette fierté d'être européens* ». Cependant, la frustration envers l'Europe subsiste ;

elle exprime plutôt une demande de plus d'Europe que moins. La priorité est donc de traduire en acte ce modèle qui combine démocratie et solidarité.

Clément Beaune rappelle que c'est l'Union européenne (UE) qui a été la première à définir la neutralité carbone. La première également à se donner comme objectif de réduire de 50% ses déchets carbone en 2030, en fixant des modalités pour y parvenir. Pendant cette présidence française, l'objectif est d'aboutir à l'application d'une taxe carbone aux frontières de l'Europe et, si cet accord de principe fonctionne, ce procédé pourra être étendu dans d'autres domaines. Pour la transition numérique, des textes définissent désormais des responsabilités aux plateformes numériques. L'Europe veut montrer qu'elle a la volonté d'agir : il faut des règles de fonctionnement avec une régulation pour traiter le dumping social au sein de l'UE. Pour une Europe plus sociale, la présidence



À l'écran, Christian Beaune en visioconférence, et à la tribune de gauche à droite : Laurent Berger, Jocelyne Cabanal, le président de séance et Yvan Ricordeau



française veut aller encore plus loin en proposant une directive pour la mise en place d'un salaire minimum au sein des États membres. Une réforme sera proposée en avril prochain pour augmenter le quota des femmes dans les instances européennes et obliger les entreprises à publier les écarts de salaires entre les hommes et les femmes. « *Nous souhaitons un capitalisme plus responsable, avec un devoir de vigilance en politique commerciale et des responsabilités aux entreprises étendues en dehors de l'Europe* ». Par exemple, interdire la déforestation importée. « *Les standards européens doivent être mieux protégés et même être exportés au reste du monde. Ce changement de logiciel, aidé par la crise de la Covid-19 et le choc du Brexit est l'esprit de cette présidence* ».

Laurent Berger affirme que « *la CFDT partage l'idée que l'Europe est le bon niveau pour tous ces dossiers* » : les sujets environnementaux, l'état de droit et la défense des valeurs européennes. Son inquiétude porte non plus sur la tendance à sortir de l'Europe, mais sur le risque de vouloir la « *détricotier* ».

depuis l'intérieur ». Pour lui, la présidence française arrive dans un contexte favorable de prise de conscience partagée que les seuls enjeux économiques ne suffisent pas. Les règles budgétaires doivent intégrer des critères sociaux et environnementaux. « *Pour la CES, le salaire minimum est fondamental* ». Il regrette une réticence à aborder la question migratoire, or il s'agit des valeurs de l'Europe. Il souhaite également un renforcement du rôle du dialogue social européen, qui devrait devenir la méthode de travail. « *Parfois, on a l'impression que le patronat est plus invité que nous !* ».

Clément Beaune répond que les partenaires sociaux européens se réuniront les 10 et 11 mars prochains. Il conçoit que l'UE aurait dû changer ses règles budgétaires après la crise sanitaire. « *Un État qui investit ne doit pas avoir les mêmes contraintes des 3% que ceux qui n'investissent pas* ». Il confirme que pour la politique migratoire, on attend une réponse européenne, mais « *refuser les murs ne veut pas dire que l'Europe soit ouverte dans toutes les circonstances* ».

Laurent confirme que la CFDT a mis quinze propositions pour cette conférence sociale de mars. « *C'est un enjeu d'avenir et c'est à nous de mener les débats dans nos territoires. J'espère que la conclusion de cette conférence permettra de poursuivre le débat européen autrement* ». Au niveau de la gouvernance en propre au sein de l'UE, il souhaite la mise en place de nouveaux indicateurs, pour amplifier la dimension démocratique et sociale de l'Europe. Il faut distinguer l'investissement et les dépenses courantes des États. « *Cette présidence française constitue une opportunité pour montrer que la France est moteur pour l'avenir démocratique de l'Europe* ».

Clément Beaune, tout en regrettant une certaine lourdeur due au grand nombre d'États membres, pense « *que l'on aura au mois de mai une liste de réformes ambitieuses sur le climat, la défense et les règles sociales* ».

Laurent Berger remercie Christian Beaune d'avoir consacré du temps pour débattre avec les représentants de la CFDT. ●

Franck Bourgi
Secrétaire fédéral

VIE DES SYNDICATS

CONGRÈS D'INTERCO 60

Le 3 février dernier, se tenait à Villers-Saint-Paul le congrès du syndicat Interco de l'Oise (60).

Après pas moins de 47 années à la tête du syndicat, Brigitte Robillard passait le témoin pour une retraite bien méritée.

Le congrès démarrait par une petite toilette statutaire, approuvée de façon unanime.

Suivait ensuite le rapport d'activité, lui aussi largement approuvé par les congressistes. Il fait état d'une syndicalisation en hausse sur l'ensemble du mandat malgré le contexte sanitaire difficile et la difficulté à renouveler les militants. Cette période a, comme pour beaucoup, été synonyme d'un travail intense pour garder le lien avec les adhérents et agents, répondre à leurs nombreuses questions et inquiétudes, par téléphone, via les réseaux sociaux et à leurs côtés lorsque cela était possible.

Le rapport financier, unanimement validé, faisait état d'une trésorerie saine et donc du très bon travail de Sandrine Denis, trésorière, et de Marie-Line Buchner, trésorière adjointe, lesquelles, par ailleurs, ne renouvelaient pas leur candidature à la commission exécutive.

La résolution d'orientation, présentée en

suite, reposait essentiellement sur l'accentuation d'un syndicalisme de proximité, la mise en place d'un renfort juridique et la mutualisation des moyens avec en ligne de mire les prochaines échéances électorales professionnelles. Un programme riche que devront mettre en œuvre nos camarades isariens qui devront aussi tenter de percer dans quelques grosses collectivités jusque-là noyautées par d'autres organisations syndicales. La résolution, à l'instar du rapport d'activité, a été adoptée à l'unanimité.

Aujourd'hui, Interco 60, c'est un syndicat de 500 adhérents répartis dans 19 sections qui a durant un temps craint l'absence de perspective d'une « relève ». Souvent, c'est devant la difficulté que se libèrent les énergies. Les candidatures à la commission exécutive et au conseil syndical corroboraient ce constat.

Des urnes sortaient naturellement le nouveau conseil syndical et la nouvelle exécutive avec à la tête du syndicat Christian Boulard, son adjointe est Isabel Da Silva Macedo, Sandrine Piquet assurera désormais la fonction de trésorière avec pour adjoint Daniel Sauvage, Virginie Wallet référente juridique, Sylvie Kaluza Robillard est la respon-

sable syndicalisation, Romain Roques est le responsable élections et syndicalisation et Thierry Blot, responsable formation.

Nous souhaitons un bon mandat à la nouvelle équipe et une belle et longue retraite à Brigitte Robillard qui a porté fidèlement les couleurs de la CFDT, y compris lorsqu'elle a dû affronter des épreuves personnelles. ●

Julien Morcrette
Secrétaire national



Brigitte Robillard, l'ancienne secrétaire générale



La nouvelle CE d'Interco 60 et Julien Morcrette (troisième à partir de la gauche)

1935 435

Ce sont les effectifs de la fonction publique territoriale au 31 décembre 2019, derniers chiffres officiels connus.

Ces effectifs se répartissent comme suit :

- **Ensemble des collectivités territoriales** : 1 386 305 soit 71,6%.
 - 1 015 005 dans les Communes soit 52,4%.
 - 276 377 dans les Départements soit 14,3%.
 - 94 923 dans les Régions soit 4,9%.
- **Ensemble des établissements publics administratifs locaux** : 549 130 soit 28,4%.
 - 127 757 dans les établissements communaux soit 6,6%.
 - 342 354 dans les établissements intercommunaux soit 17,7%.
 - 69 864 dans les établissements départementaux soit 3,6%.
 - 9 155 dans les autres établissements publics administratifs locaux soit 0,5%.

À noter : par rapport au 31 décembre 2018, les effectifs dans les communes ont progressé de 0,6%, ceux des départements ont baissé de 1,3 %.

À vérifier si les prochaines années confirmeront ou non ces tendances.



¹ Source : page 85 du rapport annuel sur l'état de la fonction publique - édition 2021 :

► <https://bit.ly/35olnGT>

Synthèse du rapport sur l'attractivité dans la fonction publique : ► <https://bit.ly/3HzoNUR>



DEUX NOUVEAUX SOURIRES À LA FÉDÉ

Depuis quelques semaines, la fédération a le plaisir de compter deux nouvelles salariées.

Chrystelle Rajaonera assure deux mi-temps pour, d'une part des fonctions d'accueil et de standard, et d'autre part, des fonctions d'assistante juridique. Elle avait travaillé auparavant comme hôtesse d'accueil dans un cabinet d'avocat, et même au sein des services du Premier ministre. Ce qui lui a plu dans notre offre d'emploi ? La perspective d'un travail qui lui permette de mettre plus en avant ses compétences dans le secteur juridique.

Ses impressions sur la fédération : « C'est plaisant de travailler ici, les gens sont bienveillants, ouverts au dialogue. On n'est pas dans une logique de recherche de profit : quand une personne appelle la fédération, on cherche avant tout à l'aider, à bien l'orienter en proximité, à s'assurer que son problème sera pris en compte ».

Jeannette Toumine a, quant à elle,

rejoint le secrétariat général où elle assiste Jacques Lager et Ingrid Clément, notamment pour la préparation des commissions exécutives, conseils fédéraux, bureaux nationaux, commissions nationales confédérales... Elle était auparavant assistante de direction dans un grand groupe de presse et a même travaillé à RTL. Elle assure également le suivi administratif des permanents fédéraux, ce qui est loin d'être une sinécure...

Ses premières impressions : « L'état d'esprit à la fédération me plaît beaucoup. Chacun est bien dans son élément et croit à ce qu'il fait. Je ne mesurais pas vraiment avant ce que « militer » veut dire. Là, je suis ébahie devant l'engagement dont les secrétaires fédéraux et nationaux font preuve. Du coup, vu que c'est la fin de ma période d'essai, eh bien oui, je reste ! ».

Catherine Blanc
Secrétaire nationale



De gauche à droite : Jeannette Toumine et Chrystelle Rajaonera

#VOTEZCFDT : STRATÉGIE DIGITALE, UNE AIDE À LA VICTOIRE !

Les réseaux sociaux font partie intégrante de notre vie, parfois personnelle, mais dans l'objet qui nous concerne, professionnelle et syndicale.

Depuis leur apparition, il y a 16 ans, ils représentent des milliards d'utilisateurs à travers le monde. Facebook, Twitter, LinkedIn, Instagram, Twitch, Tik Tok... Ils nous accompagnent au jour le jour, du matin au soir... On scrolle, on post, on crosspost... Bref on a toujours le nez dessus, parfois pour certains de manière fort addictive.

Qu'on les aime ou pas, ils sont là et ils interrogent nos pratiques syndicales, notre capacité à porter notre voix et nos revendications sur la toile.

Ils peuvent être un levier d'action, une opportunité pour amplifier notre communication, un plus à l'adhésion, participer à notre visibilité.

Ce n'est pas une recette miracle en termes de développement et de fidélisation **et ils ne remplacent pas le travail de terrain et de proximité**. Ils viennent en complément de nos stratégies antérieures.

Il n'est pas nécessaire d'être présent sur tous les réseaux sociaux. Il importe de choisir celui qui sera le mieux adapté à votre message, votre type de communication, et en fonction de votre cible. En effet, vos messages ne seront pas les mêmes selon votre « audience » : adhérents et adhérentes, militants et militantes, électeurs et électrices, partenaires, institutions, etc.

**Investir les réseaux est avant tout
un choix politique du conseil syndical.
C'est un choix de stratégie de communication.**



Le fil orange des élections



Pour la campagne électorale 2022, la fédération Interco a décidé d'axer sa stratégie digitale sur le réseau social Facebook compte tenu de la cible retenue : nos électeurs.

Pour cela, un court questionnaire a été adressé à tous les syndicats via la plateforme Interconnectés. Dans un deuxième temps, un contact sera pris auprès des syndicats ayant répondu positivement pour identifier avec eux une personne ressource « réseaux sociaux ».

Ces personnes identifiées seront invitées à rejoindre un groupe privé Facebook et ils auront pour mission, dans un premier temps, de participer activement à la visibilité de nos publications puis à d'autres actions tout au long de la campagne. On vous espère nombreux avec nous. 😊

Et d'ailleurs, cette visibilité vous pouvez tous y participer dès maintenant !

COMMENT ?

Tout simplement en cliquant sur « j'aime », en laissant un commentaire et en partageant les posts publiés de la page de la fédération Interco¹... Trois actions simples et efficaces qui permettent de nous faire repérer par les algorithmes et nous donnent la possibilité d'apparaître plus régulièrement dans le fil d'actualité. Plus il y a d'interactions sur une publication, plus on est visible !

À vos clics... Prêts ? Partez...

QUELQUES BONNES PRATIQUES POUR VOS PAGES

Ne mélangez pas votre page personnelle à votre page syndicale. Nos futurs électeurs n'ont pas forcément besoin de savoir que vous avez mangé une paëlla le week-end dernier. 😊

Nous vous conseillons, après décision de votre collectif et vote en conseil syndical, d'ouvrir une page pour votre syndicat qui sera le relai de l'information de votre activité et celle de vos sections. Multiplier les pages (syndicats, sections...) diminue la possibilité de visibilité de votre page car les algorithmes vont vous pénaliser et cela vous oblige à démultiplier les interactions pour être visible. Donc réfléchissez bien, ensemble avec vos sections, à la stratégie digitale de votre syndicat.

Soyez régulier et variez les contenus pour ne pas lasser votre communauté et susciter l'intérêt : photos, vidéos, liens... et préférez la qualité à la quantité. Il est judicieux de publier un peu tous les jours que de concentrer sur une même journée.

Rédigez des phrases brèves en respectant la ponctuation et suivez des règles simples comme « une phrase = une idée ». Pour une com-

munication tout public, évitez les termes trop jargonneux ou techniques, trop de sigles, etc.

Soyez proche de votre communauté. Un réseau de militants, c'est fait pour promouvoir les contenus qui les intéressent et qui les inviteront à réagir. N'hésitez pas à interpeller vos « followers » en leur posant des questions ou en les incitant à interagir. Il est important de leur donner une place à part entière.

Évitez les réseaux sociaux pour aborder d'éventuels désaccords internes ou taper sur les autres organisations syndicales.

Gardez votre sang froid face à des commentaires critiques ou offensifs ; évitez de réagir à chaud. Vous pouvez désamorcer la discussion avec des arguments concrets, en posant une question, ou même ignorer le commentaire si cela risque d'entraîner une surenchère.

Évitez de supprimer ou de bannir automatiquement les commentaires ou personnes négatives de votre page. Il vaut mieux que cette personne s'exprime sur un espace que vous maîtrisez que sur un espace sur lequel vous n'avez pas la main.

En cas de propos injurieux, racistes ou contrevenant au respect des personnes, vous pouvez également masquer ou supprimer le commentaire, voire le signaler à Facebook si vous jugez ce contenu inapproprié.

Répondez aux messages privés. Ces messageries sont une vraie opportunité de faire du service à l'adhérent ou d'inciter votre interlocuteur ou interlocutrice à adhérer. Ils sont un réel espace de dialogue où argumenter. Et si vous n'avez pas la réponse, il est toujours possible de diriger la personne vers une autre structure.

Et bien sûr... Valorisez les positions de la Cfdt ! ●



¹ Pour rappel, adresse du compte Facebook de la fédération : ► <https://www.facebook.com/intercocfdt/>